

## **Un chantier hautement sécurisé**

**Intervention de Daniel Mouchet, Président de Cleuson-Dixence Construction SA  
Point de presse du 30 avril 2010**

Seul le texte prononcé fait foi

Mesdames et Messieurs les représentants de la presse,

En 2001, suite à la rupture du puits blindé de Cleuson-Dixence, une délégation des sociétés propriétaires, soit de Grande Dixence SA et d'Alpiq Suisse SA (anciennement EOS), a été constituée afin de régler le sinistre et étudier les scénarios possibles pour réhabiliter les installations.

Conseillée par un groupe d'experts de réputation internationale, la délégation a fait de la sécurité une priorité, tant dans la phase de conception des travaux de réhabilitation, de réalisation du chantier que de la mise en service de l'aménagement.

**Au niveau de la conception du projet**, une première décision importante a été prise : le puits blindé sera réhabilité sur toute sa longueur, à l'exception de la zone fragilisée de l'accident qui sera contournée au moyen d'un by-pass.

Dans ce contexte, un facteur de sécurité de 1.8 a été fixé pour les parties confinées de la conduite et de 2.0 pour la partie libre en galerie. Là encore, la sécurité a été mise au premier plan : ces valeurs sont en effet supérieures aux normes de 1.5 de la profession. Le critère de soudabilité a pour sa part déterminé le choix des aciers.

**Dans la phase de réalisation**, toutes les procédures de soudage utilisées pour confectionner et monter les viroles d'acier ont été testées et validées en grandeur nature sur le site du chantier avant leur mise en œuvre. Une fois réalisées, toutes les soudures ont été contrôlées par ultrason, magnéto et ressuage, une première fois par l'entreprise de chaudronnerie qui les a réalisées et une seconde par une entreprise indépendante mandatée par Cleuson-Dixence Construction.

Nous sommes également très fiers d'avoir mené ce chantier d'envergure sans accident significatif.

**En ce qui concerne la centrale de Bieudron**, toutes les installations ont fait l'objet d'une maintenance préventive continue. Les installations ont ainsi été contrôlées point par point entre 2008 et l'été 2009. Tous les éléments de sécurité ont également été testés individuellement sur une période de huit mois. Aucune anomalie n'a été détectée. Les installations ont également fait l'objet de prise en charge jusqu'à la pleine puissance, suivi de délestages.



Le puits blindé a été mis en eau à la fin du mois d'août 2009 sous haute surveillance. Conformément aux recommandations du groupe d'experts, un système de surveillance continu du puits a été mis en place. Ce dernier est toujours en service.

Tous les essais réalisés ont ainsi confirmé le parfait état de marche des trois groupes de la centrale de Bieudron et le bon fonctionnement des systèmes de sécurité.

Je vais sans plus tarder céder la parole à Monsieur Jean-François Nicod, Directeur de Cleuson-Dixence Construction.